



# Aménagement du centre-bourg

## Val-d'Oire-et-Gartempe (87)

Réaménagement de la place Adrien Girette,  
vers un espace convivial, végétalisé et respectueux du patrimoine.



### Quelques mots sur le programme

En 2014, les élus de la commune de Val d'Oire et Gartempe ont engagé un projet ambitieux visant à requalifier la place Adrien Girette avec pour objectif de renforcer l'attractivité du centre-bourg et de maintenir les commerces existants. Malgré les contraintes rencontrées au fil de la démarche, les travaux ont pu débuter en septembre 2022 et se sont achevés en juillet 2023. Ce réaménagement a permis de repenser les espaces dans un esprit de convivialité en offrant une place plus importante aux piétons tout en valorisant les façades existantes et en créant un véritable espace de rencontre et d'échange au cœur du bourg. Le projet s'inscrit dans une volonté plus large de revitalisation des centralités rurales en proposant un cadre de vie plus agréable et adapté aux usages quotidiens des habitants.

### Mémento

- Maître d'ouvrage : Commune de Val-d'Oire-et-Gartempe
- Concepteur : Paysagiste : Lieux-dits / BET VRD : Infralim
- Années de réalisation : 2022-2023
- Coût des travaux : 525 000 euros HT
- Surface désimperméabilisée : 700m<sup>2</sup>
- Surface totale : 4 250m<sup>2</sup>
- Technique(s) employée(s) : engazonnement, surfaces plantées, réduction de la voirie



Aménagement du parvis de l'église, autour du monument aux morts © CAUE 87

### Les + du projet

- Respect du site et du patrimoine
- Valorisation centre-bourg
- Convivialité renforcée
- Hierarchisation des usages
- Dynamisation commerciale
- Gestion des eaux pluviales

## Hiérarchisation des usages dans un contexte patrimonial sensible

L'aménagement de la place Adrien Girette a permis une organisation plus lisible de l'espace public, en redonnant la priorité aux mobilités douces tout en tenant compte du caractère patrimonial du centre-bourg. Le projet a ainsi concilié apaisement de la circulation, amélioration des usages et respect du cadre bâti existant. Cette démarche assure un équilibre entre modernisation et préservation de l'identité historique du lieu.



*Aménagement d'un jardin en bordure de cheminement piéton © CAUE 87*



*Rue piétonne végétalisée © CAUE 87*

## Réduction de l'imperméabilisation-intégration paysagère

La requalification de la place Adrien Girette intègre une gestion plus durable des eaux pluviales, avec la réduction des surfaces imperméabilisées et l'utilisation de matériaux perméables. De nombreuses zones végétalisées ont été créées pour favoriser l'infiltration, améliorer le confort d'usage et renforcer la qualité paysagère. L'ensemble s'intègre harmonieusement dans le contexte patrimonial du centre-bourg.



*Pied de façade végétalisée © CAUE 87*



*Accès à l'espace de stationnement © CAUE 87*

## Pour aller plus loin :

- L'ensemble des fiches sont téléchargeables sur le site du CAUE 87 : [caue87.fr](http://caue87.fr)
- Les conseillers du CAUE 87 sont à votre écoute pour vous conseiller et vous accompagner dans la réalisation de vos projets. Pour faire appel au CAUE : par mail à [contact@caue87.fr](mailto:contact@caue87.fr) ou par téléphone au 05 55 32 32 40.